

Garantie limitée, Guide d'entretien des pneus

ÉQUIPEMENT D'ORIGINE

Pneus d'automobiles

Pneus de camionnettes

Pneus de secours temporaires

Pneus spéciaux pour les remorques

« Special Trailer » (« ST »)



POLITIQUE D'AJUSTEMENT DES PNEUS D'AUTOMOBILES, DE CAMIONNETTES ET SPÉCIAUX POUR REMORQUES (EXCLUT LES PNEUS DE CAMIONNETTE RADIAUX UNISTEEL^{MD} DE GOODYEAR^{MD})

QUI EST ADMISSIBLE?

Vous pouvez bénéficier de cette Garantie limitée si vous remplissez toutes les conditions suivantes :

- Si vous êtes le propriétaire ou l'agent autorisé du propriétaire de pneus d'automobiles ou de camionnettes neufs de Goodyear, de Cooper, ou de pneus spéciaux pour remorque (ST) Goodyear montés sur votre véhicule ou remorque en équipement d'origine.
- Vos pneus portent les numéros d'identification prescrits par le Department of Transportation (DOT).
- Vos pneus ont seulement été utilisés sur le véhicule sur lequel ils ont été montés à l'origine selon les recommandations du fabricant du véhicule ou de Goodyear.
- Vos pneus ont été achetés le ou après le 7 mai 2025.

Les pneus de camionnettes sont des pneus comportant l'inscription « LT » . sur son flanc ; par ex. : LT245/75R16.

Les pneus spéciaux pour remorques sont définis comme tout pneu qui porte la désignation « ST » sur son flanc ; par ex. : ST235/80R16.

CE QUI EST COUVERT ET POUR COMBIEN DE TEMPS

REPLACEMENT DES PNEUS SANS FRAIS

Tout pneu radial Goodyear, Cooper d'automobiles ou radial de camionnettes, ou Goodyear Pneus « Special Trailer » (« ST »), couvert par la présente garantie, mis hors service pour un état couvert par la présente garantie durant les premiers 2/32 po (1,6 mm) d'usure de leur bande de roulement utile ou dans les douze (12) mois suivant la date d'achat, selon la première éventualité, sera remplacé sans frais par un pneu neuf comparable Goodyear, Cooper, y compris le montage et l'équilibrage. (Sans preuve d'achat, la date de fabrication du pneu sera utilisée.)

TOUS LES AUTRES PNEUS D'AUTOMOBILES OU DE CAMIONNETTES

Tous les autres pneus Goodyear, Cooper d'automobiles ou de camionnettes, autres que les pneus radiaux d'automobiles ou de camionnettes, mis hors service pour un état couvert par la garantie durant le premier 1/32 po (0,8 mm) d'usure de leur bande de roulement utile seront remplacés sans frais par un pneu neuf comparable Goodyear, Cooper, y compris le montage et l'équilibrage.

PNEUS DE SECOURS TEMPORAIRES

Tout pneu de secours temporaire Goodyear, mis hors service pour un état couvert par la garantie durant le premier 50 % d'usure (1/32 po ou 0,8 mm) de sa bande de roulement utile, sera remplacé sans frais par un pneu de secours temporaire neuf comparable Goodyear, y compris le montage.

AJUSTEMENT AU PRORATA

Un pneu qui n'est pas admissible à un remplacement gratuit, et qui est mis hors service pour un état couvert par la garantie, sera remplacé au prorata par un pneu neuf comparable Goodyear, Cooper jusqu'à six (6) ans après la date d'achat du pneu neuf original ou lorsque les témoins d'usure deviennent visibles (lorsqu'il ne reste plus que 2/32 po [1,6 mm] d'épaisseur de bande de roulement), selon la première éventualité. (Sans preuve d'achat, la date de fabrication du pneu sera utilisée.)

COMMENT SE FAIT LE CALCUL AU PRORATA?

Le prix de remplacement sera calculé en multipliant le prix de vente au détail annoncé au moment de l'ajustement par le pourcentage de la bande de roulement originale qui a été usé. Vous assumez les frais de montage et d'équilibrage, et un montant égal à la taxe d'accise fédérale (aux États-Unis seulement) ainsi que toutes autres taxes applicables et les frais imposés par le gouvernement.

EXEMPLE : Si votre pneu hors service avait une bande de roulement utile de 8/32 po (6,35 mm) à l'origine et qu'il reste 4/32 po (3,17 mm) d'épaisseur utile, votre bande de roulement est utilisée à 50 %; vous devrez donc payer 50 % du prix d'ajustement prédéterminé ou du prix de vente annoncé d'un pneu comparable.

De plus, vous devrez payer les frais de montage et d'équilibrage et un montant égal à la taxe d'accise fédérale (aux États-Unis seulement) ainsi que toutes autres taxes applicables et les frais imposés par le gouvernement pour le pneu de remplacement neuf comparable au moment de l'ajustement. Si le prix d'un pneu neuf comparable est de 130 \$, votre coût serait de 65 \$, plus la taxe d'accise fédérale (aux États-Unis seulement) ainsi que toutes autres taxes applicables et les frais imposés par le gouvernement.

QU'EST-CE QU'UN PNEU COMPARABLE?

Un pneu neuf Goodyear, Cooper comparable sera un pneu de même marque et, soit de même gamme, soit, si on ne peut se procurer ce pneu, un pneu de même marque, de même construction de base et de qualité similaire, mais avec une bande de roulement ou des flancs différents. Si un pneu plus cher est accepté comme pneu de remplacement, vous devrez payer la différence de prix. Tout pneu de remplacement fourni dans le cadre de cette garantie sera couvert par la garantie en vigueur au moment du remplacement.

PROVISIONS SUPPLÉMENTAIRES

Un pneu a atteint sa limite de vie utile, et cette garantie prend fin à l'apparition des témoins d'usure (2/32 po [1,6 mm]) sur la bande de roulement, ou six (6) ans après la date d'achat des pneus neufs, selon la première éventualité. (Sans preuve d'achat, la date de fabrication du pneu sera utilisée.)

LIMITATIONS

Cette garantie limitée n'est valide qu'au Canada et aux États-Unis.

CE QUI N'EST PAS COUVERT PAR CETTE GARANTIE?

La présente garantie limitée ne couvre pas les pneus dans les conditions suivantes :

- Un problème de vibration après une usure supérieure à 2/32 po (1,6 mm), ou un problème de vibration causé par des roues endommagées ou par l'état du véhicule.
- Goodyear n'accorde aucune garantie ni aucun crédit d'ajustement si un matériau quelconque a été ajouté au pneu après son expédition de l'usine Goodyear, Cooper (par ex. : composés de remplissage, scellants ou substances équilibrantes), ni si l'un de ces matériaux rajoutés est la raison de son retrait.
- Une usure irrégulière ou des dommages causés par l'état mécanique dans lequel se trouve le véhicule, une pression de gonflage inadéquate, une surcharge, un patinage à haute vitesse, une application inappropriée ou un usage inadéquat, une négligence, de la course, des dommages provoqués par des chaînes, par un montage ou un démontage incorrect des pneus, une réparation mal faite, une collision avec perte totale, une collision, ou un feu.
- Un risque routier (y compris coupures, accrocs, déchirures par impact, etc.).
- Tout pneu altéré intentionnellement pour en modifier l'apparence après sa sortie de l'usine Goodyear, Cooper (par ex. : incrustations blanches sur un pneu noir, ou rainurage).
- Des pneus craquelés par les conditions atmosphériques et qui ont été achetés plus de quatre (4) ans avant leur présentation pour ajustement ou, si vous n'avez pas de preuve d'achat, les pneus fabriqués quatre (4) ans ou plus avant l'ajustement ne sont pas couverts.
- Les pneus de secours temporaires utilisés en course automobile ou sur des voitures de tourisme pour utilisations spéciales, comme les véhicules de poursuite de la police.
- Les pneus radiaux commerciaux Unisteel pour camionnettes.
- Les pneus mis hors service en raison de réparations mal faites.
- Les pneus fournis en équipement d'origine ne sont admissibles à aucune garantie de kilométrage sur la bande de roulement.
- Les craquelures superficielles causées par les conditions atmosphériques.

- Le dispositif de lecture de pression des pneus – se référer à la garantie du fabricant.
- Nous ne recommandons pas l'utilisation de pneus d'été ultra haute performance en hiver; par conséquent, les craquelures dans leur bande de roulement ou leur épaulement, causées par une utilisation en hiver ne sont pas couvertes par notre garantie.

QUELS SONT VOS DROITS LÉGAUX?

Aucun représentant ni détaillant ne peut faire quelque représentation, promesse ou entente que ce soit au nom de Goodyear, hormis ce qui est spécifié dans les présentes. Tout pneu, quelle que soit la qualité de sa construction, peut devenir faillible en service ou inutilisable pour des raisons indépendantes de la volonté du fabricant. Cette garantie ne veut en aucun cas prétendre qu'une défaillance du pneu est impossible.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ : LA PRÉSENTE GARANTIE REMPLACE LES GARANTIES ET DÉCLARATIONS QUI SUIVENT, QUE GOODYEAR DÉNIE PAR LES PRÉSENTES : TOUTES LES AUTRES GARANTIES ET DÉCLARATIONS, EXPRESSES OU IMPLICITES, NOTAMMENT TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. AUCUNE AUTRE GARANTIE N'EST DONNÉE ET AUCUNE AUTRE DÉCLARATION N'EST FAITE PAR GOODYEAR OU IMPLICITEMENT EN VERTU DE LA LOI.

LIMITATION DES DOMMAGES : EN AUCUN CAS ET EN AUCUNE CIRCONSTANCE GOODYEAR N'ENGAGE SA RESPONSABILITÉ ENVERS L'ACHETEUR À L'ÉGARD DES DOMMAGES-INTÉRÊTS INDIRECTS, SPÉCIAUX, ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS, DES PERTES D'EXPLOITATION OU DES PERTES D'ACHALANDAGE OU DES DOMMAGES À LA RÉPUTATION, DES DOMMAGES-INTÉRÊTS, NOTAMMENT PUNITIFS OU DES FRAIS (Y COMPRIS AU TITRE DU REMPLACEMENT DU TRANSPORT), DES DÉPENSES OU DES PERTES DE QUELQUE NATURE. CERTAINES PROVINCES ET CERTAINS ÉTATS INTERDISENT L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE RESPONSABILITÉ DE SORTE QU'IL SE PEUT QUE LA LIMITATION OU L'EXCLUSION QUI PRÉCÈDE NE S'APPLIQUE PAS À VOUS.

Cette garantie vous donne des droits légaux spécifiques et vous pourriez avoir d'autres droits selon la province ou l'état où vous habitez.

COMMENT OBTENIR UN AJUSTEMENT?

- A. Vous devez présenter le pneu pour lequel vous faites une réclamation à un détaillant agréé de pneus Goodyear, Cooper. Les pneus remplacés lors d'un ajustement deviennent la propriété de The Goodyear Tire & Rubber Company, ou de Goodyear Canada, inc.
- B. Vous devrez payer les taxes ou tout service additionnel que vous commanderez au moment de l'ajustement, plus tous frais supplémentaires qui peuvent vous être particuliers, comme un dispositif de lecture de pression des pneus.
- C. Vous devez présenter votre réclamation sur le formulaire de réclamation reconnu fourni par un détaillant agréé Goodyear, Cooper. Le formulaire doit être dûment rempli et signé par le propriétaire du pneu ou son agent agréé à l'endroit où est présenté le pneu pour ajustement.

Vous devez vous présenter chez un détaillant Goodyear, Cooper agréé pour le remplacement des pneus ou pour tout service couvert par la présente garantie.

AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ :

Des dommages matériels, des blessures sérieuses ou mortelles peuvent être provoqués par :

- **UNE DÉFAILLANCE DU PNEU DUE À UNE PRESSION DE GONFLAGE TROP BASSE, À UNE SURCHARGE OU À UNE MAUVAISE UTILISATION.** Suivre les recommandations du manuel du propriétaire ou de l'étiquette de spécifications des pneus du véhicule.
- **UNE DÉFAILLANCE DU PNEU EN RAISON D'UN DOMMAGE CAUSÉ PAR UN IMPACT OU UN MAUVAIS ENTRETIEN.** Un technicien qualifié devrait inspecter vos pneus à intervalles réguliers afin de détecter des signes de dommages, comme des perforations ou des impacts.

- **UNE DÉFAILLANCE DES PNEUS EN RAISON DE RÉPARATIONS MAL EFFECTUÉES.** Consultez les procédures de réparation mises en place par la U.S. Tire Manufacturers Association (USTMA) au www.ustires.org, ou sur le site www.goodyear.com pour les informations quant aux procédures de réparation appropriées.
- **UNE EXPLOSION DE L'ASSEMBLAGE PNEU-JANTE EN RAISON D'UN MONTAGE INADÉQUAT.** Seules les personnes expressément formées devraient monter des pneus.
- **LE MONTAGE DE PNEUS RADIAUX SUR DES JANTES NON APPROUVÉES.**
- **LE FAIT DE N'AVOIR PAS DÉGONFLÉ COMPLÈTEMENT LES PNEUS SUR UN ENSEMBLE SIMPLE OU JUMELÉ, AVANT DE LES DÉMONTER.**
- **LE PATINAGE DES PNEUS.** Sur des surfaces glissantes comme la neige, la boue, la glace, etc., ne pas faire patiner les pneus à une vitesse supérieure à 55 km/h (35 mi/h) au compteur.
- **LE PATINAGE EXCESSIF DES ROUES** peut également provoquer l'éclatement des pneus ou la défaillance d'un essieu.

MISE EN GARDE : Un changement de dimension ou de type de pneu peut modifier considérablement la tenue de route de votre véhicule, son adhérence, son confort de roulement et autres paramètres de performance. Avant de remplacer vos pneus, consultez toujours le manuel du propriétaire et suivez les recommandations du constructeur, car certains constructeurs interdisent toute modification de dimension de pneus. Si vous choisissez des pneus de différentes dimensions de ceux installés en usine, assurez-vous : (1) que la capacité de charge est adéquate selon l'étiquette apposée sur le montant de la portière (2) que la pression d'air convient parfaitement à la capacité de charge et (3) que l'espace de braquage est suffisant et sans interférences entre le pneu et le véhicule. Conduisez toujours prudemment et respectez le Code de la route. Évitez les virages et les changements de voie brusques et soudains. Tout manquement à cet avertissement peut mener à une perte de maîtrise de votre véhicule, ce qui peut provoquer un accident, infliger des blessures ou causer la mort.

GUIDE D'ENTRETIEN DES PNEUS

La façon la plus facile de vous assurer une longévité et des performances satisfaisantes de vos pneus Goodyear, Cooper, est de vérifier fréquemment leur pression de gonflage et leur bande de roulement pour toute trace d'usure irrégulière ou de dommage.

ASSUREZ-VOUS D'UNE PRESSION DE GONFLAGE ADÉQUATE

Il est nécessaire de maintenir une pression de gonflage adéquate dans vos pneus afin d'en obtenir une performance optimale, pour assurer votre sécurité et pour économiser de l'essence. Vérifiez la pression de gonflage au moins une fois par mois et avant d'entreprendre un long voyage. Utilisez un manomètre précis. Vérifiez toujours la pression quand les pneus sont froids (lorsque le véhicule a roulé moins d'un mille). Si vous les vérifiez quand ils sont chauds, ajoutez 4 psi (27 kPa) à la pression recommandée à froid. Il est difficile de juger si les pneus radiaux sont suffisamment gonflés à l'œil nu.*De plus, en conduisant un véhicule équipé de pneus radiaux, il est difficile de savoir quand un pneu est à plat ou presque à plat, car la « sensation » au volant ne varie pas de façon significative.

***Seule une inspection par un expert permet de déterminer la cause d'une perte d'air ou d'une pression de gonflage insuffisante et répétée, et seul un démontage du pneu permet de déterminer s'il est réparable. Pour éviter toute blessure, N'ESSAYEZ JAMAIS de regonfler un pneu qui a roulé avec une pression de gonflage excessivement basse.** Une perte de pression progressive peut être due à une perforation, une coupure, un impact sur le trottoir ou un décollage partiel du talon et de la jante. La perte de pression peut être due à (1) une assise incomplète du talon, (2) une déchirure du talon par l'appareil de montage à cause d'une lubrification insuffisante ou d'un ajustement incorrect. Un corps de valve, ou des composantes en caoutchouc d'une valve, qui laisse l'air s'échapper doit être remplacé chaque fois qu'un problème est détecté et lors de chaque changement de pneu.

Maintenez toujours la pression de gonflage au niveau recommandé par le constructeur du véhicule, comme indiqué sur l'étiquette collée sur le véhicule ou stipulé dans le manuel du propriétaire :

La principale cause de défaillance d'un pneu est une pression de gonflage insuffisante qui peut provoquer des fissures sévères, la séparation des composantes ou un éclatement. Une pression insuffisante réduit la capacité de charge d'un pneu, provoque une flexion excessive des flancs et augmente la résistance au roulement, ce qui se traduit par un échauffement et des dommages mécaniques. Maintenir une pression de gonflage suffisante est l'élément le plus important que vous puissiez contrôler pour assurer une longévité maximale du pneu et de sa bande de roulement. Une pression de gonflage excessive rend le pneu trop rigide, ce qui détériore le confort de roulement et provoque des vibrations non voulues. Une pression de gonflage excessive augmente également les risques de dommages dus aux impacts.

NE SURCHARGEZ PAS VOTRE VÉHICULE

Vérifiez le manuel du propriétaire de votre véhicule pour déterminer sa charge maximale. Dépasser cette limite impose une contrainte indue sur vos pneus et sur d'autres composantes critiques de votre véhicule. Surcharger un véhicule détériore la tenue de route, augmente la consommation d'essence, peut provoquer une défaillance des pneus, des craquelures importantes, une séparation des composantes ou un éclatement.

Ne montez jamais des pneus neufs munis d'une capacité de charge inférieure à celle indiquée sur l'étiquette concernant les pneus, collée sur votre véhicule, et rappelez-vous qu'une largeur de jante optimale est importante pour une répartition de charge équilibrée et le bon fonctionnement des pneus. La capacité de charge maximale inscrite sur les flancs des pneus P-métriques ou métriques européens est réduite de 10 pour cent lorsqu'ils sont utilisés sur une camionnette, un véhicule utilitaire ou une remorque. Ne montez jamais de pneus P-métriques ou européensmétriques sur une camionnette spécifiant des pneus de remplacement de type LT.

NE FAITES PAS PATINER VOS PNEUS DE MANIÈRE EXAGÉRÉE

Évitez de faire patiner vos pneus de manière excessive lorsque votre véhicule est enlisé dans la neige, dans la boue ou le sable, ou emprisonné dans la glace. Les forces centrifuges créées par des pneus qui tournent librement à grande vitesse peuvent provoquer leur éclatement soudain et causer des dommages au véhicule, ou vous infliger des blessures graves ou à quelqu'un à proximité. Ne faites pas patiner vos pneus à une vitesse supérieure à 55 km/h (35 mi/h) au compteur. Essayez plutôt d'exercer un léger mouvement de balancier, de l'avant à l'arrière, pour dégager votre véhicule et reprendre la route. Ne restez jamais en arrière d'un pneu qui tourne librement à haute vitesse. Par exemple, lorsqu'on tente de pousser un véhicule enlisé ou qu'on effectue un équilibrage dynamique alors que les pneus sont sur le véhicule.

VÉRIFIEZ LE DEGRÉ D'USURE DE VOS PNEUS

Changez toujours vos pneus lorsqu'ils ont atteint leur limite d'usure, soit lorsque la bande de roulement atteint une profondeur de 2/32^e po. Tous les pneus neufs sont munis de témoins d'usure dans les rainures, visibles lorsqu'il ne reste plus que 2/32^e po. De nombreux accidents sur chaussées mouillées sont causés par un dérapage, résultat d'un pneu lisse ou presque. Les pneus excessivement usés sont également plus sujets aux pénétrations.

INSPECTEZ VOS PNEUS POUR TOUT DOMMAGE

Une inspection visuelle fréquente de vos pneus pour déceler tout signe de dommage et pour vérifier leur état général est une mesure de sécurité importante. Si vous subissez des chocs, des dommages dus à un impact, des pénétrations, ou si vous remarquez des fissures, des gonflements ou des fuites d'air, vos pneus doivent être démontés et inspectés par un expert. Si vous avez des questions, faites les vérifier par votre détaillant de pneus. Ne faites jamais de réparation temporaire et n'utilisez jamais de chambre à air au lieu d'une réparation adéquate. Seuls des techniciens qualifiés devraient réparer des pneus.

RÉPARATION ADÉQUATE D'UN PNEU

REMARQUE : Goodyear ne garantit aucune inspection ni aucun procédé de réparation. En effet, c'est au réparateur qu'incombe l'entière responsabilité d'une réparation. Celle-ci devrait être faite conformément aux procédés établis par la U.S. Tire Manufacturers Association (USTMA).

Alerte du dispositif de lecture de pression des pneus

Consultez le manuel du propriétaire du véhicule pour savoir quoi faire si le dispositif de lecture de pression des pneus se déclenche.

PNEU DE SECOURS (TEMPORAIRE)

Les pneus de secours (temporaires) sont conçus et fabriqués selon les normes de génie élevées établies par les principaux constructeurs de véhicules nord-américains ainsi qu'aux propres normes élevées de Goodyear. Ils sont conçus pour occuper un espace minimum dans le coffre tout en remplissant la fonction de pneu de secours au besoin. Un pneu de secours doit être conservé dans son espace de rangement, gonflé à la pression recommandée de 60 psi. Pour vous assurer qu'il soit toujours prêt à être utilisé, sa pression de gonflage devrait être vérifiée à intervalles réguliers.

Le pneu de secours (temporaire) peut être utilisé avec les pneus d'origine de votre véhicule. Vous devriez être en mesure de parcourir jusqu'à 4 800 kilomètres (3 000 mi) sur la bande de roulement du pneu de secours selon les conditions routières et vos habitudes de conduite. Pour préserver sa durabilité, rangez votre pneu de secours dans son compartiment dès que vous pouvez faire réparer ou remplacer votre pneu original.

Le pneu de secours (temporaire) est moins lourd qu'un pneu ordinaire; il est donc plus facile à manipuler. Il permet aussi de réduire le poids total de votre voiture, ce qui contribue à diminuer sa consommation d'essence.

Les jantes utilisées avec le pneu de secours (temporaire) sont conçues expressément pour résister à la pression de gonflage élevée des pneus de secours et ne devraient jamais être utilisées avec un autre type de pneu.

PNEUS SPÉCIAUX POUR REMORQUES (ST)

Vos pneus spéciaux pour remorques (ST) de Goodyear sont conçus et fabriqués expressément pour optimiser leur performance sur des essieux à roulement libre. Les pneus spéciaux pour remorques (ST) de Goodyear sont compatibles aux véhicules en demande y compris, mais sans s'y limiter, aux roulottes de voyage, aux remorques utilitaires, aux remorques d'équipement, aux remorques de bateau, de voiture, etc...

En raison de la nature saisonnière et de la capacité de chargement souvent unique de ces remorques, il est primordial de vérifier la pression de gonflage au moins une fois par mois et avant les déplacements. Utilisez un manomètre précis. Vérifiez toujours la pression lorsque les pneus sont froids (lorsque la remorque a roulé moins d'un kilomètre et demi). Si vous devez vérifier le gonflage lorsque les pneus sont chauds, ajoutez 4 psi (27 kPa) à la pression de gonflage recommandée sur l'étiquette pour les pneus froids. Il est difficile de dire simplement en regardant les pneus radiaux s'ils sont sous-gonflés. Vérifiez la plaque-étiquette de certification de votre remorque pour déterminer la limite de charge. La surcharge de votre remorque entraîne des contraintes sur vos pneus et autres composants critiques du véhicule. La surcharge d'une remorque peut entraîner une mauvaise maniabilité ou une augmentation de la consommation de carburant et peut entraîner une défaillance des pneus. Une surcharge des pneus de votre remorque peut entraîner de graves fissures, une séparation des composants ou un « éclatement ». N'équipez jamais votre remorque de pneus neufs dont la capacité de charge est inférieure à celle indiquée sur sa plaque-étiquette. N'oubliez pas qu'une largeur de jante optimale est importante pour assurer une répartition appropriée de la charge et un bon fonctionnement.

L'inspection des pneus spéciaux de votre remorque est une nécessité absolue. Cette inspection doit être fréquente (au moins une fois par mois), exécutée avant tout voyage afin de déceler des signes de dommage, et afin de constater leur état général. C'est une question de sécurité. Si vous subissez des chocs, des dommages dus à un impact, des pénétrations, ou si vous remarquez des fissures, des gonflements ou des fuites d'air,

vos pneus doivent être démontés et inspectés par un expert. Si vous avez des questions, faites les vérifier par votre détaillant de pneus. N'effectuez jamais une réparation temporaire et n'utilisez jamais une chambre à air au lieu d'une réparation adéquate. Seules les personnes qualifiées devraient réparer les pneus.

Il est primordial aussi d'entreposer correctement vos pneus et votre remorque. Le site Web de l'association des fabricants de pneus des États-Unis (HYPERLINK "<http://www.ustires.org>" www.ustires.org) est une excellente référence quant à l'entreposage approprié de vos pneus.

N'ESSAYEZ PAS DE MONTER DES PNEUS VOUS-MÊME

Des blessures sérieuses ou mortelles peuvent être causées par l'explosion de l'assemblage pneu-jante à la suite d'un montage incorrect. Suivez les recommandations du fabricant des pneus et n'utilisez que des pneus de même diamètre que les jantes. Les pneus radiaux pour camionnette ne devraient être montés que sur des jantes homologuées à cet effet. N'appliquez jamais de scellant sur le talon d'un pneu. Ces produits peuvent empêcher le talon de bien adhérer à la jante. Lubrifiez les talons et les jantes (y compris la chambre à air ou la cravate). Bloquez l'assemblage sur la machine de montage ou recouvrez-le d'une cage de sécurité. **TENEZ-VOUS À L'ÉCART** et ne dépassez jamais une pression de 40 psi pour asseoir le talon sur la jante. N'utilisez jamais de substances volatiles ou de « beigne » (aussi appelé élargisseur de talon ou joint torique - « O-Ring ») en caoutchouc pour asseoir le talon sur la jante. Seuls des techniciens qualifiés devraient monter des pneus.

N'UTILISEZ JAMAIS DE PNEUS DE DIMENSIONS OU DE TYPES DIFFÉRENTS SUR UN MÊME ESSIEU

Pour une tenue de route et une maîtrise optimales, Goodyear recommande de monter quatre (4) pneus de même type et de même dimension à moins d'une recommandation contraire du constructeur du véhicule.

MISE EN GARDE : Avant de remplacer vos pneus, toujours consulter et suivre les directives prescrites dans le manuel du propriétaire et suivre les recommandations du fabricant du pneu de remplacement. La tenue de route du véhicule peut être modifiée considérablement par un changement de dimension ou de type de pneu. Si vous choisissez des pneus qui diffèrent des pneus d'origine, consultez un installateur professionnel afin de s'assurer que l'espace de braquage est suffisant entre les roues et le véhicule, que la capacité de charge et la pression d'air sont adéquates. Ne jamais dépasser la capacité de charge et la pression d'air maximales indiquées sur le flanc du pneu. Toujours conduire prudemment et respecter le Code de la route. Il faut éviter les virages et les changements de voie brusques et soudains. Tout manquement à cette mise en garde peut mener à une perte de maîtrise de votre véhicule, ce qui peut provoquer un accident, infliger des blessures graves ou causer la mort.

Au moment de remplacer vos pneus, le diamètre extérieur et la capacité de charge des pneus d'origine doivent être respectés. La pression de gonflage peut nécessiter un ajustement pour éviter de surcharger les pneus. Consultez les grilles de charge et de gonflage de l'Association des pneus et des jantes (Tire & Rim Association), les normes ETRTO et JATMA pour les informations relatives au chargement et au gonflage adéquats.

NE POSEZ JAMAIS DES PNEUS DONT LA CAPACITÉ DE CHARGE EST INFÉRIEURE À CELLE REQUISE PAR LE FABRICANT D'ÉQUIPEMENT D'ORIGINE

Exemples : Beaucoup de véhicules, comme les grosses fourgonnettes, nécessitent des pneus avec une capacité de charge « E », en conformité avec les recommandations du constructeur du véhicule. Un pneu avec une capacité de charge « D » n'est donc pas permis sur de tels véhicules.

REMARQUE : Les pneus européens-métriques pour autos et camionnettes, et les pneus P-métriques pour autos et camionnettes fabriqués ou commercialisés par Goodyear sont interchangeables à la condition qu'ils aient la même largeur de section, le même rapport d'aspect et le même diamètre de jante.

Mise en garde : Il ne faut jamais remplacer un pneu de « charge supplémentaire » (Extra Load-XL) ou un pneu renforcé par un pneu de « charge normale » (Standard Load-SL). Si le véhicule était équipé à l'origine de pneus « XL », il faut les remplacer par des pneus de dimension semblable « XL » ou un pneu renforcé.

SUIVEZ CES RECOMMANDATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

Quand vous installez deux pneus seulement, montez les pneus dont la profondeur de bande est la plus profonde sur l'essieu arrière. Si une combinaison de pneus à carcasse diagonale et radiale doit être effectuée sur un même véhicule, montez les pneus radiaux sur l'essieu arrière. Ne montez jamais un pneu radial et un pneu à carcasse diagonale sur le même essieu. Lorsque vous montez des pneus d'hiver ou des pneus toutes saisons sur un véhicule de performance, utilisez toujours quatre pneus identiques. Il n'est pas recommandé de monter des pneus ayant des indices de vitesse différents sur un même véhicule. Si vous devez monter des pneus à indice de vitesse différent, appariez les pneus sur un même essieu. La vitesse maximale de votre véhicule sera toujours limitée au plus bas des indices de vitesse de vos pneus.

L'utilisation d'un ensemble d'élévation de la suspension sur certains agencements véhicules-pneus peut entraîner de l'instabilité. Lorsque vous changez de dimension de pneus, il faut toujours consulter un détaillant pour une largeur optimale de la jante et pour s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace entre les pneus et le véhicule.

PNEUS RECHAPÉS

Les pneus rechapés pour automobiles ou camionnettes ne sont pas garantis par Goodyear. Les indices de vitesse et les tests de conformité DOT ne sont plus valides pour des pneus rechapés.

FAITES ENTREtenir LA SUSPENSION DE VOTRE VÉHICULE, VÉRIFIER LE PARALLÉLISME ET L'ÉQUILIBRAGE, ET EFFECTUER LES PERMUTATIONS DE VOS PNEUS

Des permutations oubliées, des pièces de suspension usées, un gonflage insuffisant ou un gonflage excessif, un mauvais équilibrage ou un parallélisme incorrect sont des éléments qui peuvent causer des vibrations ou une usure irrégulière des pneus. Il est donc important d'effectuer la permutation de vos pneus aux intervalles recommandés par le constructeur de votre véhicule ou à un intervalle maximal de 10 000 km (6 000 mi).

POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONSULTEZ LA BROCHURE « GARDEZ VOS PNEUS EN FORME / ROULEZ MIEUX » PUBLIÉE PAR L'ASSOCIATION CANADIENNE DE L'INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC, QUE VOUS POUVEZ TÉLÉCHARGER SUR LE SITE DE L'ASSOCIATION AU :

<https://www.ustires.org/publications>

SAVOIR LIRE LE NUMÉRO DE SÉRIE D.O.T.

Le numéro D.O.T. fait référence au Department of Transportation des États-Unis, et est situé au bas du flanc de chaque pneu afin de prouver qu'il répond aux normes de sécurité du Department of Transportation, ou qu'il les dépasse.

Comprendre la nomenclature D.O.T. d'un pneu

1M6MJEH0R0921 / M6MJEH0R0921

13/12 caractères alphanumériques = Production de l'an 2000

1M6/M6

Code de l'usine

MJ

Code de dimension et de plis du gouvernement

EHOR

Code de construction du fabricant

0921

Date de fabrication

(9 e semaine de 2021)

DURÉE DE VIE UTILE D'UN PNEU

Bien que la plupart des pneus soient remplacés plus tôt, Goodyear recommande de remplacer tout pneu en service (c'est-à-dire gonflé et monté sur une jante de votre véhicule, y compris votre roue de secours, que ce pneu soit ou non en contact avec la route) depuis 6 ans ou plus, même si ce pneu semble en bon état et même s'il n'a pas atteint la limite légale d'usure de la bande de roulement. Si vous n'êtes pas en mesure de déterminer la date à laquelle un pneu a été mis en service pour la première fois, vous devez vous fier au code DOT inscrit sur le pneu et remplacer tout pneu fabriqué il y a plus de 6 ans (voir COMMENT LIRE LE NUMÉRO DE SÉRIE D.O.T. D'UN PNEU). Les pneus qui devraient être remplacés en raison de leur usure, de leur endommagement ou de tout autre facteur ne doivent pas être maintenus en service, quelle que soit la date de leur première mise en service ou leur date de fabrication. En outre, les consommateurs ne devraient jamais acheter ou installer des pneus d'occasion, quel que soit leur âge, sur leur véhicule, car l'historique de l'entretien et de l'entreposage des pneus d'occasion est largement inconnu. Plusieurs constructeurs automobiles ont publié des déclarations et des instructions concernant la durée de vie des pneus, y compris des recommandations de remplacement des pneus en fonction de l'âge chronologique. Goodyear conseille aux consommateurs de se référer au manuel du propriétaire pour connaître les recommandations de remplacement du constructeur automobile (mais indépendamment des conseils de ce dernier, la période de remplacement d'un pneu ne doit pas dépasser 6 ans à compter de la date de mise en service du pneu ou 6 ans à compter de la date indiquée dans le code DOT sur le flanc du pneu, si vous n'êtes pas en mesure de déterminer la date à laquelle le pneu a été mis en service pour la première fois).

Consultez le Manuel du propriétaire de votre véhicule (ou vérifiez votre véhicule) pour savoir s'il est équipé de pneus Run-Flat (mobilité étendue). Si c'est le cas, veuillez observer les indications suivantes :

TECHNOLOGIE DE MOBILITÉ ÉTENDUE (EMT^{MC}) RUN-FLAT, RUNONFLAT^{MD} (ROF) DES PNEUS EN ÉQUIPEMENT D'ORIGINE

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS RELATIFS À LA SURVEILLANCE OPÉRATIONNELLE

Les renseignements contenus dans la présente brochure de garantie limitée ne sont valables que pour les pneus montés sur votre véhicule à l'origine. Pour que les pneus Run-Flat^{MD} Goodyear (Technologie de mobilité étendue [EMT], RunOnFlat [ROF]) atteignent les critères de performance stipulés dans la présente garantie limitée, ils doivent être munis de certaines pièces particulières comme un dispositif de surveillance de la pression approuvé par le constructeur du véhicule.

CARACTÉRISTIQUE D'UN PNEU RUN-FLAT:

Un pneu Run-Flat Goodyear est un pneu de haute performance doté d'une remarquable particularité : il peut rouler sur une distance limitée malgré une pression de gonflage très basse ou même nulle (consultez le Manuel du propriétaire de votre véhicule pour connaître ces limites). Il s'agit d'un avantage important, surtout si la perte de pression d'air arrive à un endroit où un arrêt immédiat de votre véhicule peut comporter des risques.

ALERTE DU SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION D'AIR DES PNEUS

Consultez votre manuel du propriétaire pour savoir quoi faire si le système de surveillance de la pression d'air des pneus se déclenche.

MISE EN GARDE

Advenant une alerte du système de contrôle de pression d'air, observez les mesures de sécurité suivantes pour prévenir une perte de maîtrise du véhicule qui pourrait causer des blessures sérieuses ou mortelles :

- Ralentissez autant que vous pouvez. Ne dépassez pas une vitesse de 80 km/h (50 mi/h).
- Évitez les virages serrés, les freinages d'urgence et les manœuvres brusques.
- Évitez les nids-de-poule et autres avaries routières.

Gardez à l'esprit que la maniabilité de votre véhicule est réduite lorsque vos pneus sont dégonflés, particulièrement lors de manœuvres brusques.

PROLONGER LA VIE DU PNEU EN CAS D'ALERTE DU SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION D'AIR :

Un pneu Run-Flat de Goodyear peut continuer à rouler avec une pression réduite ou nulle (consultez le Manuel du propriétaire de votre véhicule pour connaître les limites). Afin d'aider à prolonger la vie du pneu lorsqu'il roule dans un état de pression basse, roulez aussi lentement que vous le pouvez, sous les 80 km/h (50 mi/h). De plus, roulez le moins loin possible avant de faire réparer le pneu. En adoptant ces mesures, vous augmentez les chances qu'il puisse être réparé.

L'ENTRETIEN APRÈS UNE ALERTE DU DISPOSITIF

Pour obtenir l'entretien requis après une alerte du dispositif de surveillance de la pression, communiquez avec un établissement agréé Run-Flat Goodyear. Des techniciens qualifiés inspecteront vos pneus pour déterminer s'ils peuvent être réparés ou s'ils doivent être remplacés. Pour trouver l'établissement agréé Run-Flat Goodyear le plus près, composez le 1 800 GOODYEAR (1 800 466-3932).

MISE EN GARDE

En raison des particularités uniques des pneus Run-Flat, comme les jantes sur lesquelles ils sont montés et le système de surveillance de la pression installé sur votre véhicule, tout entretien des pneus, autre que la vérification d'usage de leur pression et les inspections visuelles, doit être effectué par le personnel qualifié d'un établissement Goodyear agréé Run-Flat.

N'essayez pas de démonter ou de monter un pneu Run-Flat vous-même : vous pourriez subir des blessures graves ou mortelles. Seuls des techniciens qualifiés à cet effet devraient monter, démonter ou réparer des pneus Run-Flat. Une pression de gonflage supérieure à 40 psi (270 kPa) peut être requise pour asseoir les talons, dans quel cas une cage de protection et un boyau de gonflage rallongé muni d'un embout avec pince et d'un manomètre à air doivent être utilisés.

RÉPARER LES PNEUS

Comme pour tout autre pneu Goodyear, Cooper à indice de vitesse et de haute performance, un pneu Run-Flat de Goodyear peut être réparé en cas de perforation de la bande de roulement. Cependant, ON DOIT SUIVRE DES PROCÉDURES ET UTILISER DES MATÉRIAUX APPROPRIÉS. Communiquez avec un établissement Goodyear agréé Run-Flat pour tout renseignement au sujet des réparations appropriées. Pour connaître l'établissement le plus près, composez le 1 800 GOODYEAR (1 800 466-3932).

MISE EN GARDE

Les pneus Run-Flat Goodyear sont conçus pour être utilisés exclusivement sur certaines jantes de série équipées d'un dispositif fonctionnel de surveillance de la pression. Si ces pneus sont montés sur un véhicule qui n'est pas équipé d'un tel système, une pression de gonflage trop basse peut causer une défaillance des pneus, entraînant une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles. Leur utilisation sur un véhicule n'ayant pas les jantes de série requises par son fabricant ni un système fonctionnel de surveillance de la pression constitue donc une utilisation inappropriée et non sécuritaire de ce produit.

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU DES RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ D'ABORD AVEC LE DÉTAILLANT GOODYEAR LE PLUS PRÈS.

Pour obtenir de l'aide supplémentaire :
Au Canada, téléphonez au 1 800 387-3288, ou aux États-Unis, au 1 800 321-2136.

Ou écrivez au :
Customer Assistance Center
Dept 728
200 Innovation Way
Akron, OH 44316-0001

**REGISTRE DES PERMUTATIONS DE SIX MOIS
OU 10 000 KM (6 000 MILLES)**

ODOMÈTRE LORS DE LA 1re PERMUTATION	EFFECTUÉE PAR (NOM DU DÉTAILLANT)	DATE
ODOMÈTRE LORS DE LA 2e PERMUTATION	EFFECTUÉE PAR (NOM DU DÉTAILLANT)	DATE
ODOMÈTRE LORS DE LA 3e PERMUTATION	EFFECTUÉE PAR (NOM DU DÉTAILLANT)	DATE
ODOMÈTRE LORS DE LA 4e PERMUTATION	EFFECTUÉE PAR (NOM DU DÉTAILLANT)	DATE
ODOMÈTRE LORS DE LA 5e PERMUTATION	EFFECTUÉE PAR (NOM DU DÉTAILLANT)	DATE
ODOMÈTRE LORS DE LA 6e PERMUTATION	EFFECTUÉE PAR (NOM DU DÉTAILLANT)	DATE
ODOMÈTRE LORS DE LA 7e PERMUTATION	EFFECTUÉE PAR (NOM DU DÉTAILLANT)	DATE
ODOMÈTRE LORS DE LA 8e PERMUTATION	EFFECTUÉE PAR (NOM DU DÉTAILLANT)	DATE
ODOMÈTRE LORS DE LA 9e PERMUTATION	EFFECTUÉE PAR (NOM DU DÉTAILLANT)	DATE
ODOMÈTRE LORS DE LA 10e PERMUTATION	EFFECTUÉE PAR (NOM DU DÉTAILLANT)	DATE
ODOMÈTRE LORS DE LA 11e PERMUTATION	EFFECTUÉE PAR (NOM DU DÉTAILLANT)	DATE
ODOMÈTRE LORS DE LA 12e PERMUTATION	EFFECTUÉE PAR (NOM DU DÉTAILLANT)	DATE
ODOMÈTRE LORS DE LA 13e PERMUTATION	EFFECTUÉE PAR (NOM DU DÉTAILLANT)	DATE

